



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS UACF

Affiliée à l'U.N.C., à la F.N.A.M. GR 193 et à la F.A.C.S.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 2025

1. Accueil – Bienvenue

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale de notre association, l'Union des Anciens Combattants Français, UACF. Je vous remercie de votre présence.

21 pouvoirs nominatifs valables nous ont été adressés et la liste des présences indique la participation de 24 membres et de 13 autres participants.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

Quelqu'un a-t-il des commentaires concernant l'ordre du jour ?

La régularité de l'assemblée générale étant reconnue, l'assemblée peut valablement délibérer et décider. Monsieur Laurent THIRIOT, Secrétaire général adjoint sera le secrétaire de cette assemblée.

2. Scrutateurs

Monsieur Louis CHEVILLARD, Président de l'AFCAC et Monsieur André HUON, Délégué général pour la Suisse du Souvenir Français, sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2024

Le secrétaire général tient le procès-verbal à disposition des membres.

Personne n'en demandant la lecture, il est approuvé à l'unanimité.

4. In memoriam

Nous devons malheureusement déplorer, depuis notre dernière assemblée, le décès

le 31 août 2024 de notre camarade Jean-Paul SÉJOURNÉ, AFN,

le 17 octobre 2024 de notre camarade Martial DEPOMMIER, AFN,

le 25 novembre 2024 de notre camarade Henry DELACOMBAZ, INDOCHINE,

le 28 avril 2025 de notre camarade Jean-Louis TORRINI, AFN.

Nous pensons à eux et à leurs familles.

Une minute de recueillement a été observée en leur honneur

Mouvement des membres

Notre effectif est à ce jour de 95 membres.

54% ont plus de 80 ans. Nous étions 104 le 10 mai 2014.

La majorité sont des AC d'AFN et résident majoritairement sur Vaud et Valais.

1. Rapport du Président

Nous avons accompagné vers leur dernière demeure nos camarades cités plus haut.

D'autres ont rejoint un centre de soins. Nombreux sont pénalisés par la maladie.

Notre année 2024 a été chargée.

Nous ne citerons que les éléments les plus importants dont l'organisation nécessite non seulement du temps mais aussi du doigté.

Vous trouverez ces événements décrits en détail et en images sur notre site internet sous MANIFESTATIONS et dans nos Notes d'Information de juillet et décembre 2024 soit :

4 mai 2024, commémoration du 8 mai 1945,
9 novembre 2024, commémoration du 11 novembre 1918,
7 décembre 2024, cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie suivie du traditionnel couscous.

Notre effort s'est aussi porté sur :

- la consolidation de nos liens avec les autorités civiles, militaires et associatives,
- le recrutement de nouveaux membres.

Pour assurer la pérennité de notre association, il nous faut absolument recruter si l'on veut transmettre efficacement le devoir de mémoire aux générations futures.

Aidez-nous à remplir cette tâche !

Pour rappel : nos statuts permettent à des personnalités civiles intéressées par notre histoire de rejoindre l'UACF comme sympathisant.

René Narguet

2. Rapport du Trésorier pour l'exercice 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre association arrêtés au 31 décembre 2024.

Le bilan et le compte de pertes font apparaître un capital au 31 décembre de 14 008.35 CHF se répartissant ainsi :

- 6 612.53 CHF sur le compte UBS
- 7 395.82 CHF sur le compte PostFinance

Le capital au 31 décembre 2023 était de 17666.26 CHF, soit une perte de 3 657.91 CHF en un an. La perte est principalement liée aux frais de manifestations et cérémonies. Les cotisations et dons n'ont pu compenser les pertes énoncées. Nous restons cependant optimistes quant à l'avenir de l'association.

Un exemplaire des comptes est à la disposition des membres intéressés, et je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fait à Lausanne, le 02.05.2025

Le trésorier Laurent Thiriot

3. Rapport des Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024

M. Charles-André Chevalley qui a assuré la vérification des comptes de l'exercice, félicite le trésorier pour leur excellente tenue et recommande à l'assemblée de les adopter en donnant décharge au trésorier et au comité.

4. Approbation des différents rapports

Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Décharge aux auteurs des rapports précités et au comité pour sa gestion en 2024

L'assemblée donne à l'unanimité décharge aux auteurs des rapports précités et au comité pour sa gestion en 2024.

6. Fixation du montant de la cotisation annuelle pour 2025

Du côté financier, notre trésorier vous a présenté les comptes 2024 qui montrent une perte comptable de 3'657.91 CHF. Néanmoins, le comité a décidé de laisser la cotisation de base inchangée à 50 francs, plus 15 francs pour les journaux « la Voix du Combattant » et « La Charte ».

7. Date de notre prochaine assemblée générale

La date de notre prochaine assemblée générale est fixée au **samedi 2 mai 2026**

8. Manifestations prévues

Samedi 8 novembre 2025 : Commémoration de l'armistice de 1918 au Bois-de-Vaux à Lausanne, suivie du vin d'honneur et d'un déjeuner,

Samedi 6 décembre 2025 : Cérémonie à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne, suivie du traditionnel couscous.

9. Election des membres du comité pour deux ans soit > mai 2027

Le comité de l'UACF pour l'exercice 2024 – 2025 se compose ainsi :

<i>Vice-Président d'honneur</i>	<i>Jean-Patrick BOURCART</i>
Président	René NARGUET
Secrétaire général	René NARGUET
Secrétaire général adjoint	Laurent THIRIOT
Trésorier	Laurent THIRIOT
Conseiller	Michel MERCOLI
Délégué pour la Franche-Comté	Louis CHEVILLARD
Délégué pour le Nord-Vaudois	Roland BRISSE
Archiviste	à repourvoir

M. René NARGUET, Président et Secrétaire général, aimerait être déchargé de certaines tâches du fait de ses problèmes de santé.

M. Laurent THIRIOT, Secrétaire général adjoint et Trésorier va se retirer de l'UACF pour raisons de santé. Il propose de poursuivre pendant quelque temps en télétravail son activité de trésorier. Nous l'en remercions vivement.

Le Président va rencontrer les membres montrant un intérêt à rejoindre le comité afin de leur présenter le cahier des charges des fonctions à repourvoir.

Dès que les décisions seront prises de part et d'autre, le Président proposera une assemblée générale extraordinaire. Le comité actuel de l'UACF reste actif jusque-là.

* L'assemblée confirme la signature sur le compte PostFinance et le compte épargne UBS de M. René Narguet, Président et de M. Laurent Thiriote, Trésorier.

10. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025

Monsieur Nicolas GEIBEL ayant souhaité se retirer de cette fonction de vérificateur des comptes, M. Charles-André CHEVALLEY et M. Daniel GOLLIEZ assureront la tâche.

Les vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

11. Divers et propositions individuelles

Néant

12. Clôture de l'assemblée générale

Le Président Narguet remercie les participants, membres et amis pour leur fidélité et les invite au vin d'honneur puis au repas qui va suivre dans le restaurant La Pinte Vaudoise.

Un grand merci à tous les participants, officiels, membres et amis pour leur fidélité.

Nous remercions tout spécialement nos membres d'honneur, pour leur soutien précieux et l'intérêt qu'ils portent à notre association et la qualité de nos relations.

3/4

Après le verre de l'amitié, offert par l'UACF, les participants ont partagé l'excellent repas de cohésion servi par l'Equipe de la Pinte Vaudoise, qu'il nous faut une fois encore féliciter.

PS : Vous trouverez ce PV ainsi que le compte-rendu de la journée sur notre site internet.



Laurent THIRIOT
Secrétaire général adjoint



René NARGUET
Président et Secrétaire Général